

CHER VOISIN,

La campagne de traitement phytosanitaire, qui vise à protéger la future récolte contre les maladies de la vigne (mildiou, oïdium), a débuté.

Dans le contexte difficile que nous connaissons, je tenais à partager avec vous quelques éléments.

Cette campagne est marquée par la mise en application de la nouvelle réglementation relative à la protection des riverains qui prévoit le respect de distances de sécurité entre les parcelles traitées et les propriétés desdits riverains. Ces distances varient en fonction du type de produits et de matériels utilisés.

Je m'engage bien entendu à respecter scrupuleusement les distances réglementaires.

Je souhaite également pouvoir vous prévenir en amont des traitements dans mes vignes. C'est pourquoi je vous laisse mes coordonnées, n'hésitez pas à me laisser les vôtres en retour :

NOM :
PORTABLE :
MAIL :

Je joins à mon courrier un document édité par l'UGVC, l'Union Générale des Viticulteurs Cognac, qui pourra vous éclairer sur mon métier de viticulteur.

Dès que cela sera possible, si vous le souhaitez, nous pouvons avoir un temps d'échanges sur mes pratiques.

Prenez soin de vous.
Cordialement,